

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

*PROGRAMME DE FELLOWSHIP EN
ENDOCRINOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE DE LA
REPRODUCTION ET INFERTILITÉ*



BROCHURE D'INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Fellowship en Endocrinologie Gynécologique de la Reproduction et Infertilité (EGRI) est un programme de deux ans reconnu par le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Le Fellowship a été approuvé en 1992. Le programme a la capacité d'accueillir quatre fellows par année de formation.

Le programme du Fellowship repose sur trois piliers principaux que sont la clinique, la recherche, et l'enseignement. Le but principal du programme est de former des spécialistes compétents en médecine et en chirurgie de la reproduction, familiers avec les procédures des laboratoires d'embryologie, aptes à élaborer et mener à terme un projet de recherche. Le fellow sera encouragé à poursuivre une carrière académique. Les activités de clinique, de recherche et d'enseignement ont une importance égale.

Les objectifs de chaque stage ont été formatés afin de répondre aux sept compétences CanMEDS. Tous les moyens seront mis en œuvre pour permettre au fellows de développer ces compétences.

CONTACT

Directrice du programme :	Joanne Benoit, m.d.
Agente administrative :	Sandra Charland
Courriel :	sandra.charland.chum@ssss.gouv.qc.ca
Adresse postale :	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal 850, rue Saint-Denis Pavillon S Montréal (Québec) H2X 0A9
Téléphone :	514-890-8000 poste 32593
Télécopieur :	514-412-7964

DESCRIPTION DU PROGRAMME

MILIEUX DE STAGE

L'exposition clinique des fellows a lieu dans principalement dans trois centres : la clinique de procréation médicalement assistée (CPA) du CHUM, la clinique OVO et le Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine.

La CPA du CHUM (www.chumtl.qc.ca) est un centre de référence en EGRI au Québec. Ouvert en septembre 2012, il s'agit d'un centre moderne de procréation assistée avec des cliniques hautement spécialisées dans différents domaines de la reproduction. Il possède aussi un laboratoire de risques viraux. Il est prévu d'offrir environ 800 cycles de FIV par année.

Les fellows ont un bureau de travail avec accès à un ordinateur connecté à internet lui permettant d'interroger différentes bases de données, soit en passant par le réseau Internet ou par le réseau interne de l'Université de Montréal.

La CPA du CHUM possède quatre salles d'échographie ainsi qu'une salle de procédure pour les hystérosopies. La bibliothèque de l'hôpital Saint-Luc du CHUM dispose de tous les livres de référence en EGRI. Elle possède aussi une banque informatisée et des exemplaires de revues suivantes :

- ✓ Biological Reproduction
- ✓ Molecular Reproduction and Development
- ✓ La revue Française de Gynécologie-Obstétrique
- ✓ Molecular Cellular Endocrinology
- ✓ Internal Journal of Fertility
- ✓ American Journal of Reproductive Immunology
- ✓ Fertility & Sterility
- ✓ Steroids
- ✓ Journal of Reproductive Fertility and Endocrinology

Clinique OVO, centre affilié à l'Université de Montréal

La clinique OVO (www.cliniqueovo.com) est un centre privé associé au département universitaire d'obstétrique-gynécologie de l'Université de Montréal. Elle a été fondée en 2003 et constitue aujourd'hui la clinique de fertilité la plus importante au Québec. Douze gynécologues spécialisés en EGRI, trois urologues-andrologues, un microbiologiste et un généticien y pratiquent. Plus de 2 000 cycles de fécondation in vitro (FIV) y sont réalisés chaque année. La clinique OVO a offert le premier programme de FIV en cycle naturel au Canada et jouit d'une reconnaissance internationale pour cette expertise. Un quart de l'activité de FIV est effectuée en cycle naturel. La clinique est ouverte 365 jours par an. Approximativement, de 100 à 150 patients y consultent quotidiennement. La clinique OVO possède son centre de recherche, OVO R&D. Ses chercheurs et statisticiens apportent le soutien nécessaire aux fellows pour leurs projets de recherche.

Le Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine (www.hsj.qc.ca) offre une clinique spécialisée en gynécologie de l'adolescence.

CORPS PROFESSORAL

OBSTÉTRICIENS-GYNÉCOLOGUES

ANTAKI, Roland	Prof. adjoint clinique	Université de Montréal	EGRI
BÉLISLE, Serge	Prof. titulaire	Université de Montréal	EGRI
BENOIT, Joanne	Prof. agrégé clinique	Université de Montréal	EGRI
BISSONNETTE, François	Prof. agrégé clinique	Université de Montréal	EGRI
COUTURIER, Bernard	Chargé d'enseignement	Université de Montréal	EGRI
HEMMINGS, Robert	Prof. agrégé	Université McGill	EGRI
KADOCH, Jacques	Prof. agrégé clinique	Université de Montréal	EGRI
LAPENSÉE, Louise	Prof. adjoint clinique	Université de Montréal	EGRI
MÉNARD, Sylvain	Prof. adjoint clinique	Université de Montréal	EGRI
RACICOT, Marie-Hélène	Chargé d'enseignement	Université de Montréal	EGRI
SYLVESTRE, Camille	Prof. adjoint clinique	Université de Montréal	EGRI

UROLOGUE-ANDROLOGUE

BOMAN, Jason	Professeur	Université McGill	andrologie
ZINI, Armand	Professeur titulaire	Université McGill	andrologie

AUTRES SPÉCIALITÉS DE MÉDECINE DE LA REPRODUCTION

GODBOUT, Ariane	Prof. adjoint de clinique	Université de Montréal	Endocrinologue
LEFEBVRE, Maude	Chargée enseignement	Université de Montréal	Génétique
LEBEL, Pierre	Professeur agrégé	Université McGill	Microbiologie

SCIENTIFIQUES

DEAN, Nicola			Ph.D. - embryologiste
BLEAU, Gilles	Prof. titulaire	Université de Montréal	Ph.D. - biologiste

PLANIFICATION DE LA CARRIÈRE DU FELLOW

Ce fellowship est conçu de façon à permettre au fellow d'acquérir une expérience lui permettant de postuler dans un centre académique ainsi que de développer une pratique clinique ou de recherche. La directrice de programme ainsi que le directeur adjoint sont les personnes ressources.

Dès le début de sa formation, le fellow sera informé du déroulement général des stages cliniques obligatoires et à options.

De plus, il rencontrera le comité scientifique de la recherche. L'évolution des projets de recherche sera revue de manière formelle tous les 3 mois avec le comité de soutien à la recherche du programme.

CONTENU ET SÉQUENCE DE LA FORMATION CLINIQUE

Le programme du fellowship a été complètement réorganisé en juillet 2012. Il consiste en une formation transversale de 24 mois incluant 12 mois d'enseignement EGRI, 8 mois d'option en relation avec EGRI et 4 mois de recherche dans le domaine EGRI. Le fellow est exposé dès le début de sa formation aux différents volets et aspects de la sous-spécialité. Il accède d'emblée au programme de FIV. L'autonomie du fellow est favorisée au fur et à mesure qu'il avance dans sa formation. Ainsi, des cliniques de consultations et de techniques (échographie, ponction d'ovocytes, transferts d'embryons, salle d'opération) lui sont progressivement octroyées.

Chaque stage répond à des objectifs spécifiques correspondant aux objectifs CanMeds. Les évaluations sont faites en mi-stage ou à la fin de stage dépendant de la longueur des stages.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE FELLOWSHIP

Programme sur 2 ans à formation transversale. Les stages peuvent être entrecoupés par d'autres stages.

Objectifs programme EGRI Collège royal :

- 12 mois d'EGRI correspondant à 240 jours.
- 4 mois recherche correspondant à 80 jours.
- 8 mois de stage optionnel correspondant à 160 jours.

Stages optionnels :

- Chirurgie
- Endocrinologie infertilité
- Endocrinologie de l'adolescence
- Microbiologie et risques virales
- Diagnostic préimplantatoire et génétique
- Ménopause
- Recherche
- Dons de gamètes
- Autres

ÉVALUATIONS

Les évaluations des stages EGRI 1-2-3-4 sont faites à la fin des 4 périodes. Une évaluation mi-stage est faite après 2 périodes. L'évaluation du stage de chirurgie est faite à la fin des 3 périodes de chirurgie et par la suite à la fin des périodes EGRI 3-4. Les évaluations des stages de recherche sont faites après la période intitulée recherche. Les évaluations des stages à option, endocrinologie de l'adolescence et endocrinologie infertilité, sont faites par le responsable des programmes respectifs. Les évaluations des autres stages à option sont faites par les responsables du stage.

PREMIÈRE ANNÉE

EGRI-1 / EGRI-2 : environ 150 jours

- 20 jours : radiologie
- 15 jours : urologie, embryologie, andrologie
- 25 jours : salles d'opération
- 40 jours : recherche
- 60 jours : options

DEUXIÈME ANNÉE

EGRI-3 / EGRI-4 : 90jours

- 20 jours : chirurgie
- 20 à 40 jours : endofertilité (de 1 à 2 périodes)
- 20 jours : endo adolescence (1 période)
- 15 jours : microbiologie et risques virales
- 15 jours : diagnostic préimplantatoire et don de gametes
- 80 jours : options
- 10 jours : ménopause
- 20 à 40 jours : recherche (de 1 à 2 périodes)
- Autres
- 40 jours : recherche

Année	P1-P4	P5- P8	P9- P11	P12-P13
Première	EGRI 1 Option / recherche	EGRI 2 Option / recherche	Chirurgie	Recherche
Deuxième	EGRI 1 Option / recherche	EGRI 1 Option / recherche	Options	recherche

OPTIONS DU PROGRAMME EGRI

EGRI : CHIRURGIE (ERICHI)

Le stage de chirurgie est un stage à option et le résident doit démontrer les habilités requises pour y être éligible. Transversale pour un total de 3 périodes :

- 20-25 salles d'opération sous supervision dans le stage intitulé chirurgie (première année)
- Pendant deuxième années minimum de 20 - 25 salles d'opération autonomes
- Total d'un minimum de 45 salles d'opération sur deux années

EGRI : ENDO FERTILITÉ (ERIEFA)

- 20-40 jours : 1-2 périodes

EGRI ENDO PÉDIATRIE (ERIEDA)

- 12 jours : 1 période

EGRI RECHERCHE (ERIREC-ERIRAS)

- 4 périodes :
 - ✓ Se rapporte directement au responsable de recherche
 - ✓ Choisir son tuteur et le projet de recherche : ceci doit être fait avant son stage de recherche
 - ✓ Revue de la littérature
 - ✓ Procéder à la rédaction de son projet
 - ✓ Revoir les résultats
 - ✓ Écrire son article
 - ✓ La rédaction doit être terminée avant la fin de sa formation

Responsabilités pendant période recherche

- ✓ Responsable de l'enseignement du mois (gestion)
- ✓ Doit faire une présentation magistrale par mois (érudition)
- ✓ Revue de statistiques et travailler avec directeur de recherche et directeur de laboratoire d'embryologie.
- ✓ Assiste les assistants de recherche
- ✓ Fera 8 jours EGRI par période

Possibilité de rajouter 1 à 2 périodes de recherche comme option

GARDES

- Semaines de service pendant les stages EGRI
- Fins de semaine de garde tout au long de la formation

COURS

- Clinical epidemiology et biostatistiques, première année
- Cours cliniques (cursus sur 2 ans, mercredi PM)
- Journal club ovo, un par mois (présentation faite par chacun des fellows à tour de rôle)
- Cours hors programme

RENCONTRE CLINIQUE

- Centre PMA, Place Dupuis (1er mercredi PM du mois)
- Clinique OVO (3e mercredi PM du mois)

ENSEIGNEMENT PAR LE FELLOW

Apprentissage par problème au pré gradué Université de Montréal
ARC pré gradué

Enseignement aux résidents du programme de gynécologie Obstétrique, stage de fertilité

CURRICULUM

Core Curriculum

Des cours sont organisés pour le fellow une fois par mois. Ces cours sont donnés essentiellement par les membres du corps professoral de la division d'EGRI. La couverture d'une vingtaine de cours est réalisée en deux ans.

D'autres cours plus généraux sont organisés par le département universitaire (vendredis académiques), par la faculté de médecine (Centre de Pédagogie Appliquée aux Sciences de la Santé de l'Université de Montréal - CPASS) ou par les compagnies pharmaceutiques.

Le fellow est encouragé à assister au congrès annuel de la Société Canadienne de Fertilité et d'Andrologie, ainsi qu'à celui de l'American Society of Reproductive Medicine.

Chaque fellows, à tour de rôle, est en charge de l'enseignement du mois. Il travaille en collaboration avec les professeurs responsables des différentes sessions d'enseignement. Le fellow est responsable de l'élaboration des sujets, de l'ordre du jour et du résumé de la séance.

RÉUNION DU CENTRE DE REPRODUCTION DU CHUM

Réunions mensuelles

Le fellow supervise les résidents en stage spécialisé pour présenter les cas cliniques intéressants du mois. Cette discussion est combinée à une revue de la littérature pertinente. Tous les obstétriciens-gynécologues spécialisés en reproduction, le fellow, les résidents en stage spécialisé et les autres résidents du programme sont invités à participer à cette réunion. Le fellow est responsable de rédiger un bref résumé

de la discussion qui sera colligé avec une copie des articles discutés dans un classeur prévu à cet effet. Cette réunion sert aussi à discuter des enjeux éthiques et psychologiques de la reproduction assistée

Réunion du département d'obstétrique gynécologie de l'Hôpital Saint-Luc du CHUM

Tous les mardis AM (7h30) - Il s'agit d'une réunion où tous les membres du département d'obstétrique gynécologie de l'hôpital Saint-Luc sont convoqués de même que les étudiants pré et post-gradués. Les sujets de ces réunions varient et intéressent à tour de rôle chacune des différentes sous-spécialités. Le fellow doit présenter une fois par année à cette réunion.

CLUB DE LECTURE DU CENTRE DE REPRODUCTION DU CHUM

Le stage spécialisé obligatoire pour les résidents prévoit la révision approfondie de 10 objectifs spécifiques qui correspondent à des chapitres d'un livre de référence. Chaque résident doit lire les chapitres désignés pour préparer une discussion avec un patron ou un fellow. Les résidents sont évalués sur leur performance lors de ces réunions et le fellow participe à cette évaluation.

CONSEIL MÉDICAL À LA CLINIQUE OVO

Les fellows dirigent cette réunion à laquelle participent tous les médecins spécialisés de la CLINIQUE OVO, les embryologistes, les infirmières et les étudiants post-gradués. Tous les cas intéressants de PMA sont présentés chaque semaine. Les protocoles de stimulations sont ajustés. Régulièrement, les urologues et le généticien participent aux discussions.

RÉUNIONS D'ENSEIGNEMENT MENSUEL / CLINIQUE OVO

Une fois par mois lors d'un après-midi d'enseignement, les fellows sont invités à réviser la littérature sur un sujet pertinent au bon fonctionnement de la clinique.

CLUB DE LECTURE DE LA CLINIQUE / CLINIQUE OVO

À chaque mois, trois ou quatre articles pertinents sont présentés et discutés de façon critique. Le fellow participe activement à cette réunion. Les chercheurs fondamentalistes, les embryologistes et les obstétriciens gynécologues spécialisés en reproduction participent activement aux discussions qui s'en suivent.

JOURNÉE DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Une fois par année, une journée entière est consacrée à la présentation de recherche faite dans le département par les chercheurs fondamentalistes et les chercheurs cliniciens. Les résidents et le fellow sont invités à présenter leurs projets. Le fellow devra donc à chaque année, soit présenter son projet de recherche, soit présenter un rapport intérimaire ou son rapport final. Tous les membres du département d'obstétrique-gynécologie assistent à cette rencontre annuelle.

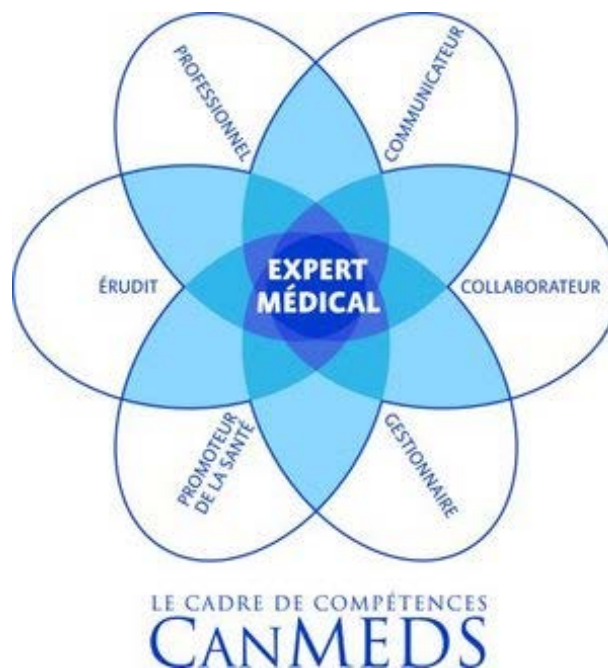
CONFÉRENCES NATIONALES OU INTERNATIONALES

Le fellow est subventionné pour assister annuellement à un congrès majeur et à autant de réunions scientifiques qu'il désire moyennant qu'il présente à ces réunions. Donc, si une communication scientifique est acceptée pour un poster ou une présentation orale lors d'un congrès, le voyage et l'hébergement du fellow seront subventionnés.

Les réunions qui sont proposées aux fellows sont les réunions des sociétés suivantes :

- Société Canadienne de Fertilité et d'Andrologie (SCFA)
 - American Society for Reproductive Medicine (ASRM)
 - European Society of Human Reproduction and Endocrinology (ESHRE)
-

OBJECTIFS CANMEDS



La première section, et non pas la moins importante, concerne la compétence en tant qu'Expert médical. Des connaissances de bases en chirurgie sont prérequis pour un stage de chirurgie en surspécialisation EGRI.

Les autres compétences CanMEDS permettent de favoriser des conditions de pratique axées sur le maintien des connaissances, sur l'éducation médicale continue, la communication ainsi que sur l'éthique de la surspécialisation. Elles permettent ainsi d'optimiser les performances professionnelles de ces futurs spécialistes.

BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME DE RÉSIDENCE

EXPERT MÉDICAL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le fellow doit développer les compétences cliniques et l'expertise chirurgicale (selon son choix) nécessaires au diagnostic, à l'évaluation et au traitement des pathologies rencontrées en EGRI. Le programme du fellowship a été construit en considérant que les compétences générales en obstétrique-gynécologie ont été acquises par le fellow au cours de sa résidence.

Les objectifs figurant ci-dessous devront être atteints de manière progressive au cours des deux années de formation. Le niveau de responsabilité du fellow et son indépendance seront également progressivement augmentés. Au cours de la première année de formation, le fellow exercera sous la responsabilité directe d'un membre du corps professoral. Dès le début de sa seconde année, le fellow acquiert une certaine autonomie : une clinique nominale lui est décernée.

Le fellow doit démontrés avoir atteint les connaissances, les habilités, les aptitudes nécessaires pour donner des soins et des services, centrés sur les besoins de la population sans égard aux orientations sexuelles, aux religions, aux cultures. Il doit être capable d'évaluer les enjeux éthiques et financiers des soins et ce en tenant compte de la gratuité des traitements au Québec.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Capacité d'intégrer et d'appliquer ces connaissances au cours de ses activités cliniques, d'enseignement ou de recherche
- Acquisition des compétences cliniques, paracliniques et chirurgicales (optionnel) nécessaires à l'évaluation et la prise en charge des patientes suivies en EGRI
- Habilité à prescrire et interpréter les résultats des différents examens complémentaires et autres investigations utiles en clinique d'EGRI
- Habilité à déterminer le plan de traitement le plus approprié, ainsi que discuter les différentes options thérapeutiques
- Habilité à discuter les indications, contre-indications, complications, exposer une analyse risque-bénéfice des traitements médicaux et chirurgicaux qu'il pourra proposer
- Aptitude à reconnaître une situation d'urgence et assurer de manière adéquate et sereine une prise en charge ou un traitement
- Acquisition des connaissances précises sur les différentes pathologies dans les catégories suivantes :

1. ENDOCRINOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE ET INFERTILITÉ

- ✓ Connaissance détaillée de l'axe reproducteur hypothalamo-hypophyso-gonadique : embryologie, anatomie, histologie, activation pubertaire et fonction
- ✓ Connaissances en biologie moléculaire de la reproduction

- ✓ Troubles de la différenciation et du développement sexuel
- ✓ Troubles de la puberté féminine et masculine
 - Puberté normale
 - Puberté précoce
 - Puberté tardive
- ✓ Troubles du cycle menstruel féminin :
 - Anovulation d'origine hypothalamique ou pituitaire
 - Anovulation secondaire à un trouble endocrinien
 - Syndrome des ovaires polykystiques
 - Insuffisance ovarienne prématurée
 - Dysfonction endométriale
- ✓ Gamétogénèse, transport des gamètes, fécondation, implantation, développement embryonnaire précoce : physiologie et pathologie
- ✓ Endocrinologie de la grossesse (maternelle, placentaire et fœtale)
- ✓ Avortements à répétitions : mécanismes, investigations, diagnostic et prise en charge
- ✓ Prolactine : physiologie et physiopathologie en reproduction humaine. Évaluation et prise en charge d'une hyperprolactinémie et/ou d'une galactorrhée : physiologie, pharmacologie et pathologie
- ✓ Désordres androgéniques : troubles surrénaliens ou ovariens, hirsutisme, syndrome des ovaires polykystiques
- ✓ Glande surrénale et reproduction
- ✓ Glande thyroïde et son rôle en reproduction
- ✓ Climatère : physiologie et physiopathologie (péri-ménopause et ménopause). Conséquences cliniques et tissulaire (tractus génital, os, ...) d'une déplétion folliculaire et de l'hypoestrogénisme, ainsi que rôle et impact des traitements
- ✓ Connaissances détaillées des hormones stéroïdiennes endogènes : synthèse, métabolisme, mécanismes d'action, effets tissulaires
- ✓ Connaissances détaillées des hormones stéroïdiennes exogènes et de leurs analogues: indications, contre-indications, effets indésirables, voies d'administration, pharmacocinétique, liaison aux récepteurs, métabolisme, effets tissulaires
- ✓ Connaissances détaillées des hormones sécrétées par l'hypophyse
- ✓ Connaissance des dosages hormonaux : principes et méthodes de mesure, limites de détection, interférences...
- ✓ Évaluation du statut hormonal : dosages hormonaux, tests dynamiques, interprétation et limites.

2. INFERTILITÉ

- ✓ Connaissance de l'épidémiologie de l'infertilité
- ✓ Évaluation du couple infertile

ÉVALUATION DE LA FEMME

- ✓ Connaître les causes suivantes et leurs traitements :
 - Troubles ovulatoires, incluant l'utilisation et l'interprétation d'une courbe de température basale, d'un dosage de progestérone, le diagnostic des causes d'anovulation incluant le syndrome des ovaires polykystiques,

- l'hyperprolactinémie, les blocs hypothalamiques ; l'induction de l'ovulation par le citrate de clomifène, les gonadotrophines, les agents hypoprolactinémisants ; le monitoring clinique, échographique et biologique du cycle naturel et d'une induction de l'ovulation
- Troubles tubaires, d'origine infectieuse ou non, principe et réalisation d'une évaluation de la fonction tubaire par hystérosonographie ou par laparoscopie, interprétation d'une hystérogographie, réalisation d'une plastie tubaire laparoscopie chirurgicale et réanastomose tubaire par laparoscopie
 - Facteurs utérins, incluant la réalisation et l'interprétation d'une étude de la cavité utérine par hystérosonographie et par hystéroscopie ; réalisation d'une hystéroscopie chirurgicale
 - ✓ Endométriose, physiopathologie, traitement médical et chirurgical
 - ✓ Facteurs cervicaux
 - ✓ Infertilité inexplicée : diagnostic et prise en charge
 - ✓ Infertilité d'origine génétique : réaliser un dépistage, un counseling préconceptionnel et connaître les différentes approches thérapeutiques.

ÉVALUATION DE L'HOMME

- ✓ Réaliser une anamnèse appropriée et un examen physique orienté sur la fertilité masculine.
- ✓ Connaître les entités suivantes :
 - Cycle de la spermatogénèse : contrôle endocrinien et pathologies
 - Formation et contenu du liquide séminal
 - Éjaculation : physiologie et physiopathologie
 - Transport du sperme : obstruction du canal déférent et éjaculation rétrograde
 - Traitement médical et chirurgical de l'infertilité masculine (PESA, TESE)
 - Biosynthèse des stéroïdes, action biologique de la testostérone chez l'homme
 - Méthodes d'évaluation de la qualité du sperme et de son pouvoir fécondant
 - Facteurs environnementaux incluant les drogues qui peuvent affecter les fonctions endocrine et exocrine du testicule
 - Évaluation de la fertilité masculine : génétique, infectieuse, hypogonadisme
 - Varicocèle et fertilité
 - Troubles de l'érection.

INDUCTION ET STIMULATION DE L'OVULATION

- ✓ Évaluation de la croissance folliculaire, de l'ovulation et de la fonction lutéale ; identification des facteurs impliqués dans la dysfonction de l'ovulation
- ✓ Bases physiologiques de la stimulation ovarienne chez les patientes ovulatoires et anovulatoires
- ✓ Prise en charge de la femme anovulatoire : évaluation et utilisation d'agents tels que le metformin, les anti-oestrogènes, les gonadotrophines, les glucocorticoïdes, les analogues de la GnRH
- ✓ Protocoles d'induction de l'ovulation : pharmacologie, pharmacocinétique, effets indésirables, indications, contre-indications, complications
- ✓ Monitoring échographique d'un cycle d'induction de l'ovulation

- ✓ Évaluation et prise en charge des mauvaises répondeuses
- ✓ Syndrome d'hyperstimulation ovarienne : physiopathologie, diagnostic, prévention et traitement.
- ✓ Stimulation de l'ovulation et grossesse multiples
- ✓ Chirurgie de l'induction de l'ovulation.

TECHNIQUES DE PROCRÉATION ASSISTÉE

- ✓ Insémination artificielle : indications, contre-indications, complications, sélection des donneurs de sperme, utilisation appropriée d'échantillons provenant d'une banque de sperme
- ✓ Fécondation in vitro (FIV). Le fellow doit connaître les éléments suivants :
 - Matériel et personnel requis
 - Mécanismes de contrôle du développement et de la maturation ovocytaire
 - Évaluation de la maturité ovocytaire
 - Monitoring échographique et biologique du développement folliculaire
 - Prélèvement ovocytaire transvaginal et transabdominal
 - Fécondation classique ou par micro-injection (ICSI)
 - Micromanipulation des gamètes in vitro
 - Techniques de transfert embryonnaire
 - Indications de la FIV et résultats attendus
 - Impact de l'âge maternel. Techniques de cryopréservation des embryons
 - Indications et techniques du diagnostic préimplantatoire
 - Don d'ovocytes et d'embryons
 - Complications : Problèmes liés aux grossesses multiples, au syndrome d'hyperstimulation ovarienne, prévention et traitement
 - Cryopréservation ovocytaire ou spermatique : indications et techniques
 - Aspects légaux et éthiques.

AVORTEMENTS A RÉPÉTITIONS

- ✓ Connaissances à acquérir :
 - Définition et épidémiologie
 - Étiologies dont les causes génétiques
 - Bilan à prescrire. Interprétation des résultats
 - Endomètre : Physiologie et pathophysiologie
 - Implantation : Physiologie et pathophysiologie dont rôle de l'immunité
 - Options thérapeutiques : risques et bénéfiques
- ✓ > Techniques à maîtriser
 - Biopsie endométriale : réaliser et interpréter les résultats
 - Hystérocopie diagnostique
 - Hystérosographie
 - Évaluation de la cavité utérine en échographie 3D
 - Dilatation/curetage sous neuroleptanalgie

CHIRURGIE DE LA REPRODUCTION

Le stage de chirurgie est optionnel et le fellow doit démontrer les habilités requises pour être éligible.

- ✓ Le fellow doit pouvoir accomplir les gestes suivants :
 - Laparoscopie diagnostique pour infertilité
 - Laparoscopie opératoire
 - ❖ Néosalpingotomie et salpingoplastie
 - ❖ Anastomose tubaire post-ligature
 - ❖ Lyses d'adhérences complexes
 - Hystérocopie opératoire : résection d'un septum utérin, d'une synéchie, d'un polype, d'un fibrome et canulation d'un ostium tubaire.

ENDOCRINOLOGIE DE L'ADOLESCENCE

- ✓ Le fellow doit acquérir les connaissances suivantes :
 - Développement embryologique du tractus génital féminin et masculin
 - Facteurs de différenciation sexuelle
 - Anomalies congénitales : Diagnostic et prise en charge d'une ambiguïté sexuelle, d'un hymen imperforé, d'un septum vaginal, d'une malformation utérine, d'une agénésie mullerienne, d'une dysgénésie gonadique
 - Contrôle neuroendocrinien de l'axe hypothalamo-hypophyso-gonadique
 - Chronologie normale de la puberté
 - Anomalie du développement pubertaire
 - Hyperplasie congénitale des surrénales : diagnostic et traitement
 - Saignement vaginal chez l'adolescente : prise en charge.

ÉCHOGRAPHIE

La formation en échographie gynécologique constitue une partie essentielle du programme du fellowship en EGRI. Le fellow sera, au terme de sa formation, apte à effectuer une échographie dans le cadre d'un bilan de fausses couches itératives, monitorer la croissance folliculaire et endométriale au cours d'une stimulation ovarienne, évaluer la morphologie utérine, y compris par hystérosographie, ainsi que la morphologie ovarienne.

Le fellow devra acquérir au terme de sa formation les expertises suivantes :

- ✓ Reconnaître les différents aspects normaux des structures pelviennes
 - Taille, forme, contours et positions de l'utérus, y compris en imagerie 3D
 - Différents aspects de l'endomètre au cours du cycle menstruel
 - Mesure de l'endomètre
 - Taille, forme, contours et positions des ovaires
 - Croissance folliculaire au cours d'un cycle naturel ou stimulé
- ✓ Reconnaître les anomalies pelviennes les plus fréquentes :
 - Anomalies de forme de l'utérus

- Fibromes et polypes
- Kystes ovariens fonctionnels et organiques
- Masses latéro-utérines
- Hyperstimulation ovarienne
- Grossesse extra-utérine
- Liquide intra-péritonéal physiologique et pathologique
- Aspects normaux et pathologiques du premier trimestre de grossesse
- ✓ Reconnaître une grossesse extra-utérine
- ✓ Reconnaître une grossesse multiple
- ✓ Principe de datation d'une grossesse
- ✓ Reconnaissance et évaluation de la vésicule vitelline, d'un sac gestationnel, du liquide amniotique, de la longueur cranio-caudale
- ✓ Dépistage des aneuploïdies avec mesure de la clarté nucale. Le fellow sera encouragé à obtenir la certification de la Maternal-Fetal Medicine Foundation.

ÉVALUATION

- ✓ Observation directe en cours de formation, y compris au cours d'examens inopinés
- ✓ Examens oraux semestriels

COMMUNICATEUR

DÉFINITION :

Comme communicateurs, les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité facilitent efficacement la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

COMPÉTENCES CLÉS ET HABILITANTES :

Les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité peuvent...

1. Établir avec les patients et les membres de leur famille un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique
 - 1.1 Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une compétence clinique essentielle pour les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité et qu'une bonne communication médecin-patient peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement et l'amélioration des résultats cliniques
 - 1.2 Établir avec les patients et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
 - 1.3 Respecter le caractère confidentiel des renseignements concernant le patient, de sa vie privée et de son autonomie

- 1.4 Écouter efficacement
- 1.5 Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
- 1.6 Faciliter efficacement un contact clinique structuré

2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels
 - 2.1 Réunir de l'information sur une maladie, et aussi sur les croyances du patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
 - 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient, ses aidants et d'autres professionnels

3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leur famille, à des confrères et à d'autres professionnels
 - 3.1. Présenter des renseignements au patient et aux membres de sa famille, aux confrères et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décision
 - 3.1.1. Reconnaître que les patients atteints de troubles endocriniens et de problèmes d'infertilité font face à des diagnostics et à des traitements complexes qu'ils ont de la difficulté à comprendre et à expliquer aux autres
 - 3.1.2. Reconnaître que les personnes qui subissent des examens pour infertilité se sentent souvent isolées et préfèrent ne pas se confier à leurs amis et aux membres de leur famille
 - 3.1.3. Témoigner d'une capacité à expliquer clairement et en des termes non médicaux les diagnostics, les raisons justifiant le traitement proposé et les protocoles de traitement

4. Faire en sorte que les patients, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun
 - 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte, des réponses du patient, de ses préoccupations et de ses préférences
 - 4.2. Diriger le patient vers des ressources offrant un soutien professionnel. Fournir les coordonnées de groupes d'entraide et de l'information sur ces groupes
 - 4.2.1. Être sensible aux inquiétudes et aux préférences du patient. Aider le patient à faire les meilleurs choix personnels
 - 4.3. Respecter la diversité et la différence, ce qui inclut les effets de la problématique hommes/femmes, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
 - 4.4. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre
 - 4.4.1. Reconnaître que les patients peuvent avoir l'impression que des décisions antérieures ont nui à leur situation actuelle

- 4.5. Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision
 - 4.6. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, par exemple pour l'obtention d'un consentement éclairé, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle et en présence de colère, de confusion et d'incompréhension
5. Transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical
 - 5.1. Tenir des dossiers clairs, exacts et appropriés (p. ex., écrits ou électroniques) sur les contacts cliniques et les plans
 - 5.2. Présenter efficacement des rapports verbaux au sujet des contacts cliniques et des plans
 - 5.3. Présenter au public ou aux médias l'information relative à une question médicale. Les compétences comme communicateur spécifiques d'un spécialiste en EGRI compléteront ces compétences générales.

COLLABORATEUR

DÉFINITION :

Comme collaborateurs, les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

COMPÉTENCES CLÉS ET HABILITANTES :

Les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé
 - 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités du surspécialiste en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité aux autres professionnels
 - 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités des autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé
 - 1.3. Décrire et comprendre le rôle d'une équipe multidisciplinaire dans le cadre des programmes de procréation médicalement assistée
 - 1.4. Décrire et comprendre le rôle de l'équipe de professionnels dans l'exécution des procédures chirurgicales minimalement invasives pertinentes à l'EGRI
 - 1.5. Reconnaître et respecter la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs, y compris les professionnels suivants (cette liste n'est pas exhaustive) :

- 1.5.1. Urologues, endocrinologues, obstétriciens et gynécologues généralistes et autres professionnels de la santé qui participent à la prise en charge des problèmes complexes de l'appareil reproducteur
- 1.6. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels (ou à des groupes de patients)
 - 1.6.1. Participer activement à la prise en charge de troubles complexes de la reproduction en collaboration avec l'urologue, l'endocrinologue et d'autres professionnels de la santé
 - 1.6.2. Synchroniser et coordonner le volet clinique des procédures de procréation médicalement assistée avec les activités devant être menées en laboratoire, comme le traitement des gamètes et des embryons
- 1.7. Collaborer avec d'autres intervenants pour évaluer, planifier, prodiguer des soins et revoir d'autres tâches, par exemple concernant des problèmes de recherche, la formation, l'examen de programmes ou des responsabilités administratives
- 1.8. Participer activement aux réunions de l'équipe interprofessionnelle
- 1.9. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
- 1.10. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
- 1.11. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.12. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée
2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre
 - 2.1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
 - 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
 - 2.3. Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits
 - 2.4. Respecter les différences, et s'attaquer aux malentendus et aux limites chez d'autres professionnels
 - 2.5. Réfléchir sur leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
 - 2.6. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle

GESTIONNAIRE

DÉFINITION :

Comme gestionnaires, les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité participent à part entière à la vie d'organisations de soins de santé où ils organisent des

pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

COMPÉTENCES CLÉS ET HABILITANTES :

Les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité peuvent...

1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé
 - 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
 - 1.1.1. Faire preuve de compétences administratives et organisationnelles dans divers contextes cliniques, en particulier au sein d'équipes multidisciplinaires
 - 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus systémiques de maintien de la qualité comme les initiatives sur la sécurité des patients
 - 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à l'endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité, y compris les rôles des médecins
 - 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations
2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière
 - 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour créer un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures, et la vie personnelle
 - 2.2. Gérer une pratique, notamment les ressources financières et humaines
 - 2.3. Mettre en oeuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
 - 2.4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée aux fins des soins aux patients
3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé
 - 3.1. Reconnaître l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, d'autre part
 - 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié
4. Jouer des rôles d'administrateur et de chef de file, s'il y a lieu
 - 4.1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
 - 4.2. Diriger ou mettre en oeuvre des changements apportés aux soins de santé
 - 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé (p. ex. horaires de travail)

PROMOTEUR DE LA SANTÉ

DÉFINITION :

Comme promoteurs de la santé, les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations.

COMPÉTENCES CLÉS ET HABILITANTES :

Les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité peuvent...

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients individuels dans le cadre des soins aux patients
 - 1.1. Définir les besoins sanitaires d'un patient individuel
 - 1.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins
 - 1.3. Repérer les possibilités d'éduquer les patients sur la prévention et sur l'intervention en temps opportun, ainsi que sur les ressources disponibles pour la prise en charge des troubles liés à l'EGRI
 - 1.4. Repérer les possibilités d'apporter un soutien affectif aux patients qui ont des problèmes d'infertilité ou d'autres affections qui relèvent de l'EGRI
2. Répondre aux besoins sanitaires des collectivités servies
 - 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent
 - 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et y réagir de la façon appropriée
 - 2.3. Fournir des renseignements et proposer des stratégies pour une prise en charge en temps opportun de l'infertilité
 - 2.4. Renseigner les patients sur les effets de l'âge de procréation sur la fertilité
 - 2.5. Renseigner les patients et leur proposer des stratégies pour réduire au minimum le risque de grossesses multiples associé au traitement de l'infertilité
 - 2.5.1. Communiquer efficacement avec la population et les médias sur des enjeux d'intérêt local
 - 2.5.1.1. Être en mesure de répondre aux questions des patients et des médias au sujet d'information diffusée dans les médias sur de nouvelles technologies pour le traitement de l'infertilité
 - 2.5.2. Être sensible à la volonté du patient de protéger sa vie privée et à sa réticence à vouloir lui-même défendre ses intérêts, et être prêt à assumer ce rôle pour le patient

- 2.6. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations
3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent
 - 3.1. Définir les déterminants de la santé des populations, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources
 - 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de la façon appropriée
 - 3.3. Saisir les possibilités de faire des analyses à court et à long termes des résultats des traitements couramment utilisés pour des affections qui relèvent de l'EGRI
4. Promouvoir la santé de patients individuels, de collectivités et de populations
 - 4.1. Décrire une façon de mettre en oeuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
 - 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies
 - 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
 - 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
 - 4.5. Comprendre la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de gestionnaire ou gardien
 - 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients

ÉRUDIT

DÉFINITION :

Comme érudits, les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité démontrent pendant toute leur vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

COMPÉTENCES CLÉS ET HABILITANTES :

Les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité peuvent...

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir
 - 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence

- 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en oeuvre d'un système de gestion du savoir personnel
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
- 1.4. Procéder à une vérification de la pratique personnelle
- 1.5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
- 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
- 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
- 1.9. Documenter le processus d'apprentissage

2. Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique
 - 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
 - 2.1.1. Reconnaître et cerner les lacunes des connaissances et des compétences en matière de pratique clinique
 - 2.1.2. Élaborer un plan qui permette de trouver, dans la documentation, de l'information utile sur une question clinique
 - 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
 - 2.2.1. Faire preuve de compétence dans l'évaluation critique des traitements, des tests diagnostiques, des pronostics et de la documentation intégrative (méta-analyse, lignes directrices pour la pratique clinique, analyses décisionnelle et économique)
 - 2.2.2. Élaborer et proposer, en collaboration avec l'équipe de procréation médicalement assistée, une solution à un problème clinique
 - 2.2.3. Faire approuver un projet de recherche par le comité local d'examen de la bioéthique
 - 2.2.4. Comprendre la méthodologie des essais cliniques et la biostatistique
 - 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques

3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, s'il y a lieu
 - 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
 - 3.1.1. Témoigner d'une connaissance des avancées dans le domaine de l'endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité (traitement, technologies et diagnostics)
 - 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
 - 3.3. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu permettant de faciliter l'apprentissage chez des tiers
 - 3.4. Démontrer des techniques efficaces de présentation de conférences ou d'exposés

- 3.4.1. Présenter une mise à jour ou une recherche liée à l'endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité à un niveau local, national ou international
- 3.5. Évaluer un contact d'enseignement et y réfléchir
- 3.6. Fournir une rétroaction efficace
- 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement
4. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles
 - 4.1. Décrire les principes de la recherche et de la recherche savante
 - 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
 - 4.3. Poser une question érudite
 - 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
 - 4.5. Choisir et mettre en oeuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
 - 4.5.1. Expliquer les éléments fondamentaux de la biostatistique, de l'éthique de la recherche, de la méthodologie, de la rédaction de protocoles et de la préparation de manuscrits
 - 4.6. Diffuser les résultats d'une étude

PROFESSIONNEL

DÉFINITION :

Comme professionnels, les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité se consacrent à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

COMPÉTENCES CLÉS ET HABILITANTES :

Les surspécialistes en endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité peuvent...

1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique
 - 1.1. Faire preuve d'une capacité à respecter les délais et à être ponctuel
 - 1.2. Avoir les comportements professionnels appropriés dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, le dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
 - 1.3. Démontrer leur dévouement à dispenser des soins de la plus grande qualité et à maintenir leur compétence

- 1.4. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
- 1.5. Gérer les conflits d'intérêts
- 1.6. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et la loi
- 1.7. Maintenir des relations appropriées avec les patients

2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession
 - 2.1. Comprendre les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
 - 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
 - 2.3. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres de médecins
 - 2.4. Reconnaître le comportement antiprofessionnel de tiers dans la pratique et y réagir
 - 2.5. Participer à l'examen de pairs

3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique
 - 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
 - 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
 - 3.3. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée

PROCÉDURES DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- ✓ Vous devez avoir obtenu votre diplôme de formation en gynécologie-obstétrique.
- ✓ Être capable de vous exprimer en français oral et écrit.

Pour faire une demande d'inscription, vous devez envoyer les documents suivants :

- ✓ Une lettre d'intention
- ✓ Votre curriculum vitae
- ✓ Deux lettres de référence

aux coordonnées suivantes :

Par courriel : sandra.charland.chum@ssss.gouv.qc.ca

Par la poste : Centre Hospitalier de l'Université de Montréal
850, rue Saint-Denis
Pavillon S
Montréal (Québec) H2X 0A9

Par télécopie : 514-412-7964

